

FICHE DE POSTE
Technicien audiovisuel DN-SU Metz Saulcy

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Direction du Numérique / Sous-Direction « Services aux Usagers » / Pôle Proximité
VILLE : Metz

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : NON

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du recrutement : BOE
Corps : TCH
Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : F
Emploi-type de rattachement (REFERENS) : F4D45 - Technicien des métiers de l'image et du son
Catégorie (CATEGORIE : A, B ou C) : B
Numéro de poste (obligatoire) : 69439C

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La Direction du Numérique est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie numérique de l'Université de Lorraine et assure la sécurité du système d'information.

Elle est structurée en 4 sous-directions couvrant l'ensemble de ses missions :

- SD **I**nfrastructures et Services
- SD **S**ervices aux **U**sagers
- SD **S**ystème d'**I**nformation **É**tudes et **D**éveloppement
- SD **U**sages du **N**umérique

La sous-direction « **S**ervices aux **U**sagers » (DN-SU) est composée d'une centaine d'agents répartis sur l'ensemble du territoire lorrain (~50 sites) afin d'y déployer des services numériques en proximité. Elle a en charge la gestion des parcs informatique et audiovisuel, l'administration des services numériques afférents, l'ingénierie des postes de travail, la gestion des salles pédagogiques informatiques, l'accompagnement et le support aux usagers. Elle est structurée en un pôle **P**roximité comptant 10 équipes et un pôle **A**ppui aux missions.

Description du poste :

L'agent est intégré à l'équipe **DN-SU-Metz Saulcy** assurant le service de proximité des directions, composantes et/ou laboratoires du Campus Metz Saulcy.

Sous l'autorité du responsable d'équipe, l'agent exploite et maintient le parc de matériels audiovisuels du périmètre et en assiste les utilisateurs (10 amphis, 145 salles de cours, 12 salles de réunions). Par ailleurs, en qualité de technicien des métiers de l'image et du son, il contribue à la sonorisation d'événements institutionnels et aux projets d'aménagements audiovisuels de l'établissement.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):

Mission 1 : Exploitation et maintenance du parc audiovisuel du périmètre Metz-Saulcy / **À ce titre l'agent doit (activités) :**

- Installer des matériels et réaliser les opérations de câblage
- Diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations des différents équipements
- Assurer l'entretien, la maintenance et les vérifications techniques réglementaires, analyser les rapports et lever les observations

Mission 2 : Assistance des utilisateurs du périmètre Metz Saulcy / À ce titre l'agent doit (activités) :

- Accueillir, orienter et renseigner les utilisateurs, y compris à distance ou vers d'autres sources documentaires
- Participer aux actions de formation et d'accompagnement des utilisateurs
- Assurer le support technique des utilisateurs
- Rédiger des comptes rendus d'intervention, des notices utilisateurs, des procédures

Mission 3 : Sonorisation d'évènements institutionnels / À ce titre l'agent doit (activités) :

- Installer et paramétrer les matériels de sonorisation
- Gérer la régie et accompagner les organisateurs lors des manifestations
- Être le correspondant du périmètre pour la captation d'évènements en lien avec la sous-direction Usages du Numérique

Mission 4 : Contribution à l'expertise des équipements audiovisuels de l'Université de Lorraine / À ce titre l'agent doit (activités) :

- Participer à l'expertise des amphithéâtres et salles d'enseignements avec les membres de la Cellule Infrastructures Audiovisuelles (CIA) du pôle Appui aux missions
- Réaliser des plans de câblage
- Contribuer à la rédaction des CCTP en dessinant de nouveaux espaces d'architecture audiovisuelle
- Concevoir les programmations et les interfaces pour automatiser les nouvelles infrastructures
- Coordonner l'intervention et le suivi des prestataires externes du domaine

Activités associées :

- Rendre compte de son activité (wiki UL)
- Documenter les équipements audiovisuels des salles
- Contacter les fournisseurs
- Participer à la veille technologique
- Effectuer des captations audiovisuelles et sonores

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances (limitées à 7)

- Connaissances approfondies des technologies des équipements audiovisuels et multimédias
- Connaissances de base des environnements Windows, MacOS, iOS et Android
- Connaissances de base de la visioconférence (PolyCom et Cisco)
- Connaissance de base en réseau TCP-IP
- Connaissance des outils d'automatisation et de pilotage des équipements et des salles
- Connaître la législation du domaine (droit à l'image, autorisation de tourner...)
- Savoir évaluer la qualité de l'image et du son d'un support audiovisuel

Compétences opérationnelles (limitées à 7)

- Maîtrise de la mise en œuvre des matériels audiovisuels ainsi que des différents câblages : Microphone HF, vidéoprojecteur, table de mixage numérique programmable, amplification, ...
- Connaître les techniques de captations audiovisuelles
- Maîtrise de la programmation d'automate en particulier EXTRON
- Piloter des prestataires
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Utiliser les outils bureautiques (notion)

Compétences relationnelles (limitées à 7)

- Sens relationnel
- Capacité d'écoute
- Disponibilité et réactivité
- Travail en autonomie et adaptabilité aux différentes situations sensibles
- Sens de l'organisation, rigueur et sérieux
- Savoir gérer les situations d'urgence et hiérarchiser les priorités
- Aptitude au travail en équipe

TENDANCE D'EVOLUTION DU METIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

Dans le cadre de la démarche GPEC d'établissement, cette rubrique vise à détailler succinctement, les facteurs d'évolution du métier connus en lien avec des changements par exemple liés à des progrès techniques spécifiques, de nouvelles réglementations, la mise en place de nouveaux outils de gestion, etc.

Evolution des technologies

Prise en compte de l'éco-responsabilité

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

En lien avec les facteurs d'évolution du métier, cette rubrique vise à anticiper les nouvelles activités et les compétences associées qui seront requises à moyen terme pour mener à bien les missions.

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

Travail plutôt seul

Travail plutôt en équipe

Travail réalisé régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Personnels, Usagers du périmètre Metz Saulcy	Collaboration journalière
Équipes DN	Échanges réguliers

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Sociétés prestataires Audiovisuelles	Consultation & travail collaboratif

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Non

IPAGE : Non

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Accessibilité du lieu de travail

Le site est bien desservi par les transports en commun (Tram à 5 minutes à pied) et dispose de parkings aménagés en extérieur. Certains emplacements de parking sont par ailleurs réservés pour les personnes à mobilité réduite.

Le bureau se situe au 1er étage de l'Espace Rabelais (bâtiment ex-UFR MIM) sur le campus du Saulcy à Metz. Possibilité de restauration au restaurant universitaire situé à 5 minutes à pied. Un coin cuisine est également accessible à proximité du bureau.

Le bâtiment dans lequel se trouve le bureau est accessible aux personnes à mobilité réduite, et il dispose d'ascenseurs, permettant un accès aux différents étages du bâtiment (4 étages).

Des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite sont situés proches du service informatique.
Des interventions sont effectuées de manière fréquente et quotidienne sur l'ensemble des bâtiments universitaires répartis sur tout le campus (environ 10 bâtiments). Tous les espaces ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contraintes physiques

Station debout prolongée, station assise ponctuelle.
Travail sur écran de manière prolongée.
Travail en hauteur.
Port de charges occasionnelles, inférieures à 5kg.

Contraintes cognitives

Les missions nécessitent une concentration et attention prolongées.
Les activités sont réalisées en autonomie (travail seul) et ponctuellement en équipe dans le cadre des échanges quotidiens avec les collègues du service.
Le poste implique des contacts réguliers avec les personnels de l'Université (enseignants et enseignants chercheurs, personnels BIATSS) et ponctuellement avec des partenaires externes en fonction des projets (fournisseurs, prestataires).
Les missions peuvent impliquer une prise de parole en public de manière ponctuelle lors de l'assistance et la formation aux utilisateurs.

Conditions de travail

Des pics d'activités sont à prévoir occasionnellement en fonction des projets. De manière exceptionnelle, le poste peut nécessiter de travailler tard et/ou en soirée, en fonction des projets (manifestations ponctuelles).
Des déplacements peuvent avoir lieu sur d'autres sites géographiques, de manière occasionnelle, lors de réunions par exemple.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984